



## Arthur Rimbaud, ce mystérieux génie.

publié le 08/11/2017



Décrit comme un être passionnant et mystérieux selon Verlaine, Arthur Rimbaud était le « *Satan adolescent* ». Il était doté d'une extrême précocité, « *Arthur Rimbaud nous a surpris par sa production énormément riche comme un feu d'artifice* » nous dit Madame Charbonnier, violent et bref. Ce qu'elle qualifie d'intéressant, c'est que son œuvre est liée à sa vie comme « *Le Bateau Ivre* » par exemple. Finalement Arthur Rimbaud était un artiste torturé et malheureux car « le bonheur », dit-elle, « est plat. » Sa vie fut brève et pleine de débauche : il a d'abord fugué et se droguait beaucoup puis, entre Verlaine et lui, naît une passion intense au point qu'un jour, Verlaine lui tire dessus. Arthur Rimbaud voyage pendant 10 ans de sa vie pour enfin s'installer à Marseille, où il va finir ses jours à cause d'un cancer du genou.

Mme Mironneau a aussi été interviewée. Pour elle, Arthur Rimbaud était une légende, un génie. Il avait un côté mystérieux, c'était un révolté, il était libertaire. Son extrême précocité et l'énormité de sa production fut bluffante et très violente. Sa vie est liée à son œuvre, les titres de ses productions par exemple : « *Une Saison En Enfer* », « *Les Illuminations* ». Sans oublier la relation passionnée avec Verlaine, qui était à l'époque interdite, car l'homosexualité, rappelons-le, était considérée comme une maladie ! Il était un modèle de modernité pour l'époque, c'est justement pour cela qu'aujourd'hui ses poèmes sont assez actuels et toujours intéressants. Elle reprend mot pour mot les phrases de Mme Charbonnier, et qualifie Arthur Rimbaud de génie du malheur. Pour elle, Arthur Rimbaud était un être profond et souffrant. Il avait l'envie de changer le monde, c'était quelqu'un en dehors des normes et qui cassait les codes de la société dans laquelle il vivait.

*Remerciements à Madame Charbonnier pour son interview riche en émotions ainsi qu'à Madame Mironneau et Madame Dufour, nos professeures de français pour m'avoir accordée ce moment.*

Article rédigé par Zoé LAHAYE